

Saint Clair'infos

La lettre d'information de la commune de Saint-Clair-sur-l'Elle



Mot du Maire



Je vous invite à lire attentivement ce Saint Clair'Infos qui vous apporte **des informations pratiques et importantes**.

Sera joint également **le calendrier de collecte des ordures ménagères pour 2025** ainsi que **l'invitation à la cérémonie des vœux : le vendredi 10 janvier à 20h30** à la maison des associations. Ce sera l'occasion de développer les informations qui vous sont communiquées dans ce document ainsi que d'autres projets.

Concernant le changement d'emplacement, de quelques mètres, des containers à verres, je souhaite vous en donner les raisons et les conséquences. Les containers, pour des raisons de sécurité, avaient été déplacés du cœur du bourg au bout du parking du stade en octobre 2022 sur un terrain, propriété de la commune de St Clair sur l'Elle mais sur le territoire de la commune de St Jean de Savigny.

En avril 2024, Monsieur le Maire de St Jean de Savigny avait emmené les containers au siège du SIVOM, refusant de les avoir sur sa commune. Le juriste de l'association des maires de France m'avait indiqué que ce terrain pouvait accueillir les containers qui servent aux habitants des 2 communes. D'autres points sont contestés pour l'utilisation de ces terrains appartenant à la commune depuis plus de 40 ans mais situés sur le territoire de St Jean de Savigny.

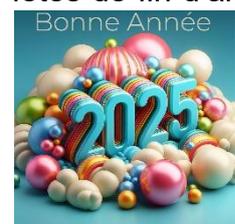
Le Préfet, dans le cadre de réunions de conciliation, a exigé le transfert des containers sur le territoire communal, d'où ce déplacement de quelques mètres.

D'autre part, des particules amiantés ont été projetées sur une partie du parking derrière le centre de secours. Ceci résulte d'un acte de malveillance qui aura un coût élevé pour réhabiliter le terrain. Ces opérations vont avoir un coût important qui impactera les investissements futurs.

J'aurai l'occasion de révoquer ces points.

Enfin, je ne peux terminer ce Saint Clair'Infos sans vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 2025.

Bien à vous
Le Maire
Maryvonne RAIMBEAULT



EN DIRECT

Adressage : réunions publiques

Il vous sera proposé 2 dates de réunions publiques à la maison des associations, 42 rue de la libération, auxquelles vous êtes invités à participer selon vos disponibilités. Ceci a pour but de vous expliquer pourquoi cette démarche a été lancée, d'une part concernant les noms de voie, d'autre part concernant la numérotation.

Dans un second temps, il vous reviendra de prévenir vos correspondants (banques, eau, électricité, mutuelle...) de votre nouvelle adresse. Des conseils pourront vous être donnés par les agents de la **France Service** qui seront présents.

La première réunion publique aura lieu le **lundi 27 janvier 2025 à 14h30**.

La seconde réunion publique est fixée au **vendredi 31 janvier à 20h30**.

Cette année, Saint-Clair-sur-l'Elle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025. Cette opération est orchestrée par l'INSEE.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, **gardez-le précieusement**.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici **le 21 janvier 2025** ?

Contactez la commune au 02 33 05 85 92.

Réservez le meilleur accueil à nos 2 agents recenseurs, **Maryse FOUCHARD et Cécile KERBAUL**, qui réaliseront le recensement de la population du **16 janvier 2025 au 15 février 2025**.



Maryse FOUCHARD et Cécile KERBAUL

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 02.33.05.85.92.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Le déploiement de la fibre optique dans les différents hameaux de St Clair sur l'Elle se poursuit. Pour savoir si vous êtes éligible, vérifiez votre accès à la fibre sur Internet à l'adresse :

<https://www.altitudeinfra.fr/eligibilite/>

Si la fibre est disponible, contactez l'opérateur de votre choix et abonnez-vous. Si un représentant sonne à votre porte, exigez de voir sa carte professionnelle.

Depuis le 18 décembre 2024, le PLUi de Saint-Lô Agglo est exécutoire. Il remplace le PLU de la commune de St Clair sur l'Elle. Pour tous vos nouveaux projets, c'est le règlement et le zonage du PLUi qu'il faut consulter

La Fibre est disponible !

Contactez un opérateur et Abonnez-vous !



Au n° 3106
bouyguestelecom.fr



Au n° 09 72 350 350
k-net.fr



milkywan.fr



Au n° 09 73 01 10 00
ozone.net



Au n° 9420
nordnet.com



Au n° 1099
sfr.fr



SCANNEZ MOI

Pour accéder aux opérateurs* !
*Tous les opérateurs nationaux sont présents sur le réseau Manche Fibre ! Profitez-en maintenant !

Passer à la Fibre est devenu **INDISPENSABLE.**

L'opérateur historique met fin au réseau cuivre

Le réseau cuivre a eu une belle vie mais il ne suffit plus à nos besoins actuels. Tous les services associés, accès à Internet ainsi que le téléphone fixe, disparaissent progressivement.

La Fibre optique prend le relais

Elle offre les mêmes services, avec une meilleure qualité : elle permet de conserver son numéro de téléphone fixe. (En faire la demande à votre opérateur).

Pour plus d'information, RDV sur :

[manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)

La Fibre, que des avantages

Un débit ultra performant, une qualité de son et d'image démultipliée, une connexion stable et fluide, une latence très faible avec un débit symétrique, etc.

Passer à la fibre, c'est simple :

1. Testez votre éligibilité sur [manche-fibre.fr](https://www.manche-fibre.fr)
2. Contactez un opérateur.
3. Convenez d'un RDV vous avec lui pour qu'il procède au raccordement fibre de votre domicile.
4. Téléchargez la liste des bonnes pratiques pour préparer la venue du technicien :

<https://www.manche-fibre.fr/telechargements/>



DEPUIS
LE 18 DÉCEMBRE 2024

LE PLUi
DE
SAINT-LÔ AGGLO

EST EXÉCUTOIRE



A compter du 1^{er} janvier 2025, l'exploitation du service public d'eau potable sera désormais assurée par **Veolia Eau**.

Pour toute question, vous êtes invité à contacter le service Veolia Eau :

- Par téléphone au 09.69.39.56.34
- Sur la plateforme d'accueil à l'adresse suivante <https://www.service.eau.veolia.fr>

Vous recevrez prochainement un courrier conjoint Saint-Lô Agglo-Veolia pour vous informer du changement de délégataire. Il vous sera proposé, si vous le souhaitez, d'opter pour la mensualisation ou le prélèvement à échéance.



POINT INFOS

Conteneurs à verres et textiles

Les conteneurs à verre et textiles vont changer de place. Ils vont être situés à l'entrée du parking du stade Cédric Lepley mais côté maison des associations.

POINT INFOS

Nouvelle activité : le Sambo



Une nouvelle activité est arrivée au dojo de St Clair sur l'Elle tous les mercredis de 18h45 à 20h00 : Le Sambo (nouvel art martial). Pour en savoir plus contacter Grégoire Leprovost au 06.41.45.20.75 ou gregoirelepro@gmail.com

EN DIRECT

Infos dernières minutes

La Mairie et la **France Services** seront **fermées** exceptionnellement le **mardi 31 décembre après-midi**.

Le **Petit Casino** est **ouvert le dimanche de 8h à 13h**

Nouveautés :

Rayon fromage à la coupe et produits de la mer en fin de semaine

POINT INFOS

SAG de l'Elle

Le but essentiel du SAG est de mettre en œuvre des actions de prévention et d'information en faveur des retraités des communes de l'ex-canton de Saint Clair sur l'Elle, afin de permettre le « Bien Vieillir » sur notre territoire.

Ces actions sont organisées avec le soutien du CLIC et subventionnées par la Conférence des Financeurs.

ACTIONS PREVUES en 2025

* **Gestes et Postures** : le lundi 27 janvier 2025 et les vendredis 31 janvier et 07 février 2025 à la Meauffe (ancienne salle des claies de Vire)

04 Mars 2025 : « Conférence AVC » Espace Melpha à La Meauffe à 14h,

Dans le cadre du bien vieillir, un appartement témoin a été réalisé à Coutances 19 Rue du Dr Guillard - On peut le visiter en téléphonant pour prendre rendez-vous au 02.33.45.08.39

Pour tous renseignements contactez Floriane VISART référente du SAG de St Clair au 06.27.69.38.52.

Pour des questions concernant le maintien à domicile contactez le CMS (Centre Médico-Social du Val de Vire) – Standard **02.33.77.25.30** ou l'agent d'accueil autonomie – **02.33.77.25.65**

A NOTER SUR VOTRE AGENDA !

Lundi 6 janvier
de 15h30 à 19h

Don du sang à la MDA

Pour prendre RDV :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Vendredi 10 janvier
20h30

Vœux du Maire à la MDA

Judi 16 janvier de 14h à 17h

Permanence CDHAT (OPAH Agglo) à la mairie

Lundi 27 janvier à 14h30

1^{ère} réunion publique sur l'adressage à la MDA

Vendredi 31 janvier à 20h30

2^{ème} réunion publique sur l'adressage à la MDA

Mardi 11 février de 9h à 11h

Permanence comptoir des Pros à la mairie

Judi 20 février de 14h à 17h

Permanence CDHAT (OPAH Agglo) à la mairie

Samedi 8 mars

Loto à Ste Marguerite d'Elle organisé par St Clair Animation

Dimanche 9 mars

Sortie VTT organisée par le Vélo Club de l'Elle

Départ : maison des associations

Crédit photos : équipe municipale

NOUS CONTACTER

Commune de Saint-Clair-sur-l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

☎ : 02 33 05 85 92 ✉ : habitants.saintclairsurelle@orange.fr Infos commune : Site Internet : www.saintclairsurelle.fr

Ouverture secrétariat mairie : lundi, jeudi, vendredi : 10h-12h30, mercredi : 10h-12h, mardi 9h-12h30 et 15h-17h30

France-Services : ☎ : 02 61 52 02 43 ✉ : st-clair-sur-l-elle@france-services.gouv.fr

🕒 lundi au vendredi : 9h-12h, lundi et jeudi : 13h30-16h00 et mardi : 14h – 18h

Réalisé par l'équipe municipale et le secrétariat de mairie